

ON PARLE DE NOS SYSTEMES DE VIDEO PROTECTION DANS LA PRESSE

Dix nouvelles caméras pour compléter le dispositif de vidéo protection

Si les caméras constituaient la panacée face à la délinquance, ça se saurait. Mais à Templeuve, plus de la moitié de faits a été élucidée en 2016 grâce à cet outil. De quoi conforter le maire dans son projet de passer à la deuxième phase.

PAR FRANÇOIS FLOURENS
villeneuve@scq.lavoixdunord.fr

TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE.

Luc Monnet ne crie pas victoire, d'autant qu'en 2016, une augmentation sensible des faits délictueux a été relevée dans l'ensemble de la Pévèle. Il faudra attendre le feu vert de la préfecture pour prendre connaissance des statistiques précises (généralement communiqués en février). Le secteur a été soumis comme beaucoup de zones rurales à une délinquance itinérante. Pourtant, même dans ce cas, la vidéo protection a prouvé son utilité. La gendarmerie a pu, en effet, élucider plusieurs affaires de vols, commises à différents endroits de la Pévèle, en consultant, *a posteriori*, les images capturées à Templeuve-en-Pévèle. Un exemple, sur la simple base d'un signalement de voiture sus-

pecte, après un vol commis dans une ferme de Phalempin, les enquêteurs ont pu relever le numéro d'immatriculation du véhicule

“ Je suis conscient que le système de vidéo protection a un peu déplacé les choses.”

LUC MONNET

en consultant les données capturées par les caméras templeuvoise. « Je suis conscient que le système de vidéo protection a un peu déplacé les choses », tempère le maire. Et même si les tags ont progressivement changé de murs, la délinquance et les incivilités ont clairement baissé, là où sont installées les caméras. Mieux, sur les quatorze signalements effectués par les policiers et les gendarmes en 2016, les

auteurs de la moitié de ces faits ont pu être identifiés. D'autres sont en cours d'identification. Des résultats qui encouragent Luc Monnet à mener la deuxième phase de ce programme de vidéo protection. Sept à huit caméras vont être installées autour de l'espace socioculturel, de la salle des sports, du petit théâtre et de la salle polyvalente, qui se situent dans le même périmètre.

SANS SUBVENTION COMMUNAUTAIRE

D'autres caméras serviront à confronter le secteur de la gare « où l'on avait encore de petits problèmes autour du parking à vélos », précise le maire. Luc Monnet qui rappelle au passage que ces investissements consentis autour d'équipements utilisés par des habitants de communes voisines n'ont pas bénéficié pour autant de subventions communautaires. ■

Un auxiliaire de la police municipale

Martine Rouffaud, brigadier-chef principal et Jean-Yves Ladureau, brigadier, les deux policiers municipaux de Templeuve, (6 000 habitants) ne chôment pas. Mais ils reconnaissent franchement que le système de vidéo protection constitue un précieux auxiliaire. Cet effectif ne permet évidemment pas de mobiliser un opérateur devant des écrans de contrôle. « Ça fait plus d'un an que le dispositif est en place dans la commune. Nous n'avons plus enregistré aucun fait au pôle d'échanges près de la gare depuis que les caméras ont été installées », insistent les fonctionnaires.

Les policiers reconnaissent qu'ils sont régulièrement interpellés par des victimes de vols à la roulotte ou de dégradations pour qu'un contrôle des images de surveillance soit justement effectué. « Nous sommes à leur écoute, mais il faut absolument qu'une plainte soit déposée pour pouvoir visionner les enregistrements, ajoute Martine Rouffaud. Certaines personnes pensent que leur véhicule a été dégradé à un endroit précis, mais lorsqu'on vérifie sur les écrans, on constate que les faits se sont produits ailleurs. »

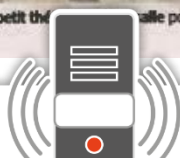
Les policiers s'appuient déjà sur le dispositif « participation citoyenne » qui va d'ailleurs prochainement être renforcé. Le maire va lancer une nouvelle campagne dans ce sens. ■



Le périmètre de l'espace socioculturel, de la salle des sports, du petit théâtre et de la salle polyvalente, sera désormais couvert.



SOLUTIONS
DE SÉCURITÉ



JANVIER 2017